

CANTON DE LENS, COMMUNES DE LENS,
LOISON-SOUS-LENS ET ANNAY-SOUS-LENS.

Le Département à vos côtés

Le bilan de mi-mandat de
la majorité Départementale

Depuis le début de ce mandat, nous nous engageons chaque jour à porter une vision d'un **département solidaire, ambitieux et proche de ses habitants**. Ici, dans notre canton de Lens, le Département est un partenaire essentiel à chaque étape de la vie, apportant des réponses concrètes pour accompagner les familles, soutenir les jeunes, aider les personnes en difficulté et veiller sur nos aînés.

Ces trois dernières années, notre priorité a été d'être présents à vos côtés, dans vos quartiers, à la rencontre des habitants, des associations et des acteurs locaux. Ces échanges réguliers nourrissent nos actions et nous rappellent ce qui fait la force de notre territoire : l'entraide, la cohésion et l'envie de construire un avenir commun.

Parmi nos priorités, **la jeunesse** occupe une place centrale et nous sommes investis pour permettre à chaque jeune de se projeter dans l'avenir avec confiance. À travers des aides diverses nous favorisons **l'accès à la formation ou à un premier emploi**, nous agissons pour leur réussite. Soutenir les jeunes, c'est aussi leur offrir **des opportunités sportives, culturelles et citoyennes** pour s'épanouir pleinement et nous gardons une attention particulière aux jeunes en difficulté, à qui nous proposons des accompagnements adaptés, mobilisant un réseau solide de partenaires locaux.

Le Département est également un acteur clé dans la vie locale, partenaire de projets et d'initiatives qui dynamisent notre territoire. Des actions comme le dispositif « **10 000 départs vacances** », qui a permis à de nombreuses familles de Loison-sous-Lens, d'Annay et de Lens de concrétiser leurs projets de vacances, illustrent cette volonté de créer des moments de partage et d'épanouissement. De même, des projets structurants comme **la construction de la nouvelle piscine de Lens** démontrent notre engagement à offrir des infrastructures modernes et accessibles à tous.

Ce bilan de mi-mandat reflète **un travail collectif, fondé sur des valeurs d'humanité, de justice sociale et de solidarité.**

Ensemble et avec vous, nous continuerons à agir en faveur d'un territoire où chacun trouve sa place et peut s'épanouir !

Vos conseillers Départementaux,
Fatima AIT CHIKHEBBIH
& **Daniel KRUSZKA**



2021-2028

Les premiers engagements tenus pour les habitants du canton de Lens

Ce bilan met en lumière les initiatives et projets réalisés depuis 2021 au service des habitants des villes de Lens, Loison-sous-Lens et Annay-sous-Lens.

Un soutien de tous les instants pour les familles

Le Département joue un rôle clé pour les familles en leur offrant des solutions adaptées et solidaires. **Le nombre d'assistants maternels est stable : 139 recensés au 2023. 1 Sage-Femme, 5 psychologues, 4 puéricultrices et 5 médecins** sont aussi à vos côtés au sein du Centre de protection maternelle et infantile (PMI) de Lens pour vous accompagner dans le parcours santé de vos enfants. Les centres de protection maternelle et infantile (PMI) informent les parents et dispensent des soins médicaux et un suivi de santé aux

femmes enceintes et aux enfants âgés de moins de 6 ans. Les centres de PMI organisent notamment des consultations gratuites et des actions médico-sociales de prévention et de suivi, ainsi que des activités de planification familiale et d'éducation familiale. **Nous restons mobilisés pour renforcer ce secteur essentiel.** La stabilité du nombre de professionnels de santé témoigne de l'importance que nous accordons à l'accompagnement des plus jeunes et de leurs familles.

Garantir le bien-être de nos aînés



634

bénéficiaires de l'Aide Personnalisée d'Autonomie (APA) pour bien vieillir chez soi



247

bénéficiaires de la téléassistance en 2023 avec détection des chutes pour plus de sécurité

Attaché à la qualité de vie des personnes de 60 ans et plus, le Département contribue au développement de plusieurs actions d'envergure afin d'améliorer leur quotidien : valorisation de l'habitat inclusif, soutien aux proches aidants à travers des solutions de répit et aide financière aux nombreux partenaires porteurs d'actions en faveur du bien vieillir.

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) est une aide financière visant à favoriser l'autonomie des per-

sonnes âgées. Elle est versée par le Département. L'APA permet ainsi de rester vivre à domicile, en résidence autonomie ou en accueil familial. **Elle permet de financer une partie des dépenses liées à la perte d'autonomie.**

Elle concerne toute personne âgée de 60 ans et plus, quelles que soient ses ressources et dont la perte d'autonomie justifie qu'elle soit aidée.

Accompagner le retour à l'emploi

Depuis 2021, 719 jeunes ou bénéficiaires du RSA ont retrouvé un emploi, preuve de l'efficacité des dispositifs départementaux pour l'insertion. Ces efforts, conjugués à des parcours de formation, permettent à de nombreuses personnes de retrouver confiance et autonomie.



RETOURS À L'EMPLOI

En 2021 : 188
En 2022 : 253
En 2023 : 278

Investir pour l'avenir de notre jeunesse

Nous avons soutenu nos jeunes dans leurs parcours avec la mise en place de différents dispositifs pour les accompagner, les responsabiliser et pour qu'ils s'épanouissent. Saviez-vous que **146 permis de conduire ont été financés en échange de bénévolat** ? Que **92 diplômes BAFA et BAFD** ont été accordés et soutenus par le Département ? Que nous avons aidé **59 jeunes du canton pour leur premier départ en vacances** ?



“ **Préparer l'avenir, c'est aussi miser sur la jeunesse d'aujourd'hui. Ensemble, nous continuerons à tout mettre en œuvre pour que chaque jeune du canton puisse rêver, se projeter et réussir.** ”



Pour plus de renseignements sur les aides dédiées aux jeunes du canton, rendez-vous sur le site internet : **www.jeunesdu62.fr**



64 288 € alloués sur 3 ans pour l'Harmonie la Renaissance d'Annay-sous-Lens, le conservatoire de Lens, pour la chorale lensoise et l'harmonie municipale de Lens.

Un territoire qui rayonne avec la culture

Le canton de Lens est un territoire culturellement dynamique et le Département soutient cette richesse de toutes ses forces. Outre l'aide majeure apportée au **Louvre-Lens** véritable pépite de notre territoire (3,7 millions d'euros sur trois ans), nous avons également participé au **salon du livre policier Polar Lens** - un événement désormais incontournable qui a attiré pour sa dernière édition plus de 4000 visiteurs.

Nous accompagnons également des initiatives locales à travers des aides aux harmonies municipales et aux associations culturelles.

Sport et grands événements : une fierté locale

Le sport est une composante essentielle de notre canton. Nous avons financé des infrastructures innovantes et inclusives comme **le terrain de cécifoot à Lens**, **le complexe aquatique AQUALENS** (à hauteur de 2 millions), **l'aménagement d'un parcours de discgolf à Annay-sous-Lens** ou encore soutenu des événements d'envergure.

Parmi eux, **le passage de la flamme olympique**, l'allumage du chaudron olympique sur le site de célébration ou encore **la retransmission sur grand écran des matchs de Ligue des champions du Racing Club de Lens**, qui ont rassemblé de nombreux supporters et habitants dans les rues de Lens.



Vers une société inclusive

La maison d'Antoine

La Maison d'Antoine située à Loison-sous-Lens, est une structure dédiée à l'accueil et au bien-être des adultes autistes. Inaugurée le 18 septembre 2023, la Maison d'Antoine offre un environnement à taille humaine pou-

vant accueillir jusqu'à six adultes autistes, en journée ou à la demi-journée, leur permettant de participer à des activités quotidiennes dans un cadre sécurisé.

Ce lieu offre un espace de vie, d'épanouissement et d'accompagnement à ceux qui, tout au long de leur parcours, ont souvent été laissés à l'écart. Le parcours des adultes autistes et de leurs aidants est trop souvent marqué par des obstacles.

Ce projet associatif permet de développer l'autonomie, l'épanouissement tout en offrant la



LE HANDICAP EN CHIFFRES

377 bénéficiaires de la PCH (prestation de compensation du handicap)

253 élèves en situation de handicap transportés

2 classes ULIS dans le canton

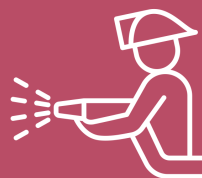
possibilité de soutenir les familles en leur proposant un espace de répit. Ce projet a été lauréat du budget citoyen du Département, il s'agit d'un projet par les habitants et pour les habitants.

Pour rappel, le Budget citoyen est un outil d'aide et d'accompagnement proposé par le Département depuis 2018 à l'ensemble des habitants et associations animés par les valeurs de l'ESS et soucieux de les partager avec leurs concitoyens.

Faire de l'éducation un levier d'égalité

Plus de 1,6 millions d'euros attribués, depuis 2021, pour le fonctionnement des collèges de notre canton : Collège Jean Jaurès, collège Jean Zay et collège Michelet à Lens. Le collège est une étape essentielle dans un parcours scolaire et le Département est mobilisé pour permettre la formation et la construction des adolescents afin qu'ils vivent pleinement leur citoyenneté. **Pour ce faire, le Département maintient un programme conséquent d'actions éducatives avec une réelle politique volontariste.**

Égalité, solidarité, bien-être, le Département propose une diversité de dispositifs et d'activités, contribuant aussi à l'égalité filles-garçons. Pour le repas, une restauration de qualité est privilégiée, forte en produits frais et bio, fournis par des producteurs locaux, tout en maintenant un tarif accessible à toutes et tous. **La restauration scolaire est un**



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le département accompagne le **SDIS (Service départemental d'incendie et de secours)** à hauteur de **79,8 millions d'euros**.

Le canton de Lens compte une école de Jeunes sapeurs-pompiers.

service public, indispensable aux familles, un espace privilégié d'inclusion sociale pour les enfants.

Une proximité concrète avec les habitants

Ce bilan est aussi celui des rencontres. Chaque semaine, nous sommes à votre écoute dans les quartiers, aux côtés des associations, des partenaires et des acteurs locaux.

Ces échanges nourrissent notre engagement et permettent d'identifier les priorités pour répondre aux besoins réels de notre canton.



Si l'action du Département est particulièrement importante dans le quotidien de chacun, il est nécessaire de pouvoir s'appuyer sur des conseillers départementaux pleinement investis dans leur canton ; C'est ce qui permet de ne pas se tromper, d'être véritablement utiles et pertinents. **Fatima AIT CHIKHEBBIH et Daniel KRUSZKA sont ces élus de terrain, particulièrement présents et à l'écoute.** Ensemble, nous poursuivons le travail !

Jean-Claude LEROY, Président du Département du Pas-de-Calais.



Nous contacter

Par mail : ait.chikhebbih.fatima@pasdecalais.fr et kruszkadaniel@pasdecalais.fr